

Agen, le 31 Août 2021 - Pour diffusion immédiate

## **DE SANGOSSE ET aGRiODOR SIGNENT LE PREMIER ACCORD DE DISTRIBUTION EXCLUSIVE DE PIEGES A BASE DE KAIROMONES**

**DE SANGOSSE et aGRiODOR ont le plaisir d'annoncer la signature d'un accord pour la distribution de pièges de masse et de parfums contre les bruches de la féverole, de la lentille et du pois.**

*La nécessité de réduire la dépendance de l'agriculture aux pesticides de synthèse stimule de façon croissante l'innovation dans le domaine du biocontrôle.*

### **DE SANGOSSE et aGRiODOR combinent leurs savoir-faire**

La création de la start-up aGRiODOR en 2019, fait suite à des recherches de l'Inrae dans le domaine de la relation insectes/plantes, notamment par le biais de l'odeur : Les Kairomones. *L'olfaction est un sens très développé chez les insectes. Les molécules odorantes volatiles sont perçues par l'insecte au niveau de ses antennes. Dans un monde d'odeurs, les médiateurs chimiques et notamment les Kairomones constituent une piste très prometteuse pour apporter des réponses efficaces aux agriculteurs dans la lutte contre les ravageurs.*

Acteur majeur de l'AgriTech, aGRiODOR a pour mission de protéger l'environnement en produisant mieux et permettre ainsi de conserver/développer les cultures. Son expertise scientifique unique a permis de sélectionner certaines molécules qui attirent l'insecte ravageur et modifient son comportement sur la culture. Les kairomones remplacent les insecticides par des méthodes de piégeage respectueuses de l'environnement.

DE SANGOSSE acteur Français de référence des Biosolutions, est convaincu que l'avenir de l'agriculture passe par l'identification de nouvelles stratégies agronomiques respectueuses de l'environnement et des consommateurs. Cet accord renforce son engagement dans sa démarche de transition agroécologique compétitive et durable pour les agriculteurs et les filières.

Les Légumineuses et les protéagineux sont des cultures à haute valeur ajoutée mais à ce jour en manque de solutions insecticides du fait du retrait de nombreuses substances actives.

**Cet accord vient formaliser la vision commune et le savoir-faire complémentaire des deux entreprises** pour le développement de technologies innovantes et durables au service de l'environnement, de la santé et pour une agriculture de qualité.

### **Mise en marché pour la campagne 2021/2022**

Les kits de piégeage seront commercialisés par DE SANGOSSE en France dès la campagne 2021/2022 pour apporter une solution alternative efficace aux producteurs.

Ces kits sont composés d'une technologie brevetée de kairomones attractives pour l'insecte et d'un réseau de pièges qui permettent de contrôler les populations de bruches au champ.

Facile à mettre en œuvre et sans impact sur l'opérateur et l'environnement, la technologie est **aussi Utilisable en Agriculture Biologique** et **dispose déjà d'une fiche CEPP en féverole.**

**Une demande CEPP pour la lentille sera finalisée rapidement.**

### **À propos de DE SANGOSSE**

*DE SANGOSSE (Agen – France) est une entreprise Française qui innove, fabrique et commercialise des produits sur les marchés de la Protection et de la Nutrition des Plantes, et de la lutte contre les nuisibles. La mission du groupe est d'apporter des solutions techniques performantes et un haut niveau d'expertise à ses clients dans ses domaines d'activités stratégiques. La gamme des produits DE SANGOSSE s'enrichit régulièrement de nouvelles innovations grâce aux investissements importants alloués à la Recherche et au Développement. La démarche du groupe est de promouvoir une agriculture moderne, productive et respectueuse de l'environnement. DE SANGOSSE réalise un chiffre d'affaires de 282 M€ et emploie 830 personnes dans le monde. Le capital de DE SANGOSSE est détenu majoritairement par ses salariés, ce qui garantit son indépendance et permet d'assurer une vision à long terme du projet d'entreprise.*

### **CONTACT PRESSE**

DE SANGOSSE

Aurélie MORIN

E-mail : morina@desangosse.com

Tél : 06 07 11 98 36